



61, Quai de Paludate  
33800 Bordeaux

## CITOYENS ET JUSTICE

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2023

#### MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance  
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex  
Capital de 8 320 000 euros – RCS Nanterre 784 824

## CITOYENS ET JUSTICE

Siège social : 351, Boulevard Wilson – 33073 Bordeaux Cedex

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la fédération Citoyens et Justice

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R .612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Le Commissaire aux comptes

Fait à Bordeaux, le 30 avril 2024

Mazars

DocuSigned by:  
**Jeanne FONTAN**  
0D089B22D979402...

Jeanne FONTAN

Associée

**mazars**

61, Quai de Paludate  
33800 Bordeaux

## **CITOYENS ET JUSTICE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

## **CITOYENS ET JUSTICE**

Siège social : 351, Boulevard Wilson - 33073 Bordeaux Cedex

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la fédération CITOYENS ET JUSTICE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération CITOYENS ET JUSTICE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Jeanne FONTAN

Associée

## **COMPTES ANNUELS**

**BILAN ACTIF****FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	937	937		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	318 505	201 568	116 937	125 755
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	52 609	46 902	5 707	10 873
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 952		1 952	1 937
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>374 004</b>	<b>249 408</b>	<b>124 596</b>	<b>138 565</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	100 491	281	100 210	62 745
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	38 166		38 166	3 045
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	288 180		288 180	405 581
Charges constatées d'avance	11 788		11 788	3 682
<b>TOTAL (II)</b>	<b>438 625</b>	<b>281</b>	<b>438 344</b>	<b>475 052</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>812 629</b>	<b>249 689</b>	<b>562 940</b>	<b>613 617</b>

**BILAN PASSIF****FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023****PASSIF**Du 01/01/2023  
au 31/12/2023Du 01/01/2022  
au 31/12/2022**FONDS PROPRES**

Fonds propres sans droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

*Situation nette (sous total)*

71 658

71 658

-37 335

-77 402

171 593

40 067

205 916

34 323

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

188 044

**TOTAL (I)****205 916****222 367****FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS**

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

30 000

70 000

**TOTAL (II)****30 000****70 000****PROVISIONS**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

93 919

96 629

**TOTAL (III)****93 919****96 629****DETTES**

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

25 553

42 273

45 991

52 404

134 538

118 749

7 022

11 196

20 000

**TOTAL (IV)****233 105****224 621**

Ecart de conversion passif

**(V)****TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)****562 940****613 617**

# COMPTE DE RÉSULTAT

## FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services	165 485	145 631	19 854	13,63
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	474 319	462 400	11 919	2,58
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	713 961	656 333	57 628	8,78
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	13 000		13 000	
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	16 859	3 918	12 942	330,36
Utilisations des fonds dédiés	40 000	52 000	-12 000	-23,08
Autres produits	7 633	3 809	3 823	100,37
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 431 257</b>	<b>1 324 091</b>	<b>107 166</b>	<b>8,09</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	363 363	301 644	61 719	20,46
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	65 593	49 188	16 405	33,35
Salaires et traitements	709 496	597 787	111 709	18,69
Charges sociales	292 688	221 033	71 654	32,42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 407	21 940	-7 532	-34,33
Dotations aux provisions	9 656	14 099	-4 443	-31,51
Reportes en fonds dédiés		70 000	-70 000	-100,00
Autres charges	5 088	8 606	-3 518	-40,88
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 460 291</b>	<b>1 284 297</b>	<b>175 993</b>	<b>13,70</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-29 034</b>	<b>39 794</b>	<b>-68 828</b>	<b>-172,96</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation	2 202	1 062	1 140	107,41
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 202</b>	<b>1 062</b>	<b>1 140</b>	<b>107,41</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	540	789	-248	-31,50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>540</b>	<b>789</b>	<b>-248</b>	<b>-31,50</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 661</b>	<b>273</b>	<b>1 389</b>	<b>509,19</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-27 372</b>	<b>40 067</b>	<b>-67 439</b>	<b>-168,32</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	12 255		12 255	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	188 044		188 044	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>200 298</b>		<b>200 298</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	1 333		1 333	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 333</b>		<b>1 333</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>198 965</b>		<b>198 965</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 633 757</b>	<b>1 325 153</b>	<b>308 604</b>	<b>23,29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 462 164</b>	<b>1 285 086</b>	<b>177 078</b>	<b>13,78</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>171 593</b>	<b>40 067</b>	<b>131 527</b>	<b>328,27</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	138 415	92 120	46 295	50
<b>TOTAL</b>	<b>138 415</b>	<b>92 120</b>	<b>46 295</b>	<b>50</b>
<b>CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	138 415	92 120	46 295	50
<b>TOTAL</b>	<b>138 415</b>	<b>92 120</b>	<b>46 295</b>	<b>50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>171 593</b>	<b>40 067</b>	<b>131 527</b>	<b>328</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

La fédération et les adhérents répondant aux missions de service public qui leur sont déléguées, sont signataires d'une charte nationale d'engagements réciproques Citoyens & Justice et s'engagent à :

- Respecter le cadre déontologique de la charte de Citoyens & Justice
- Participer à l'éducation, l'accompagnement, l'insertion, et la réinsertion,
- Favoriser l'individualisation de la réponse en intra et en infra judiciaire, pour les mis en cause et les victimes,
- Contribuer au développement de toute forme de résolution des conflits,
- Promouvoir le développement des différentes modalités d'exécution de peines, des alternatives à la détention et des aménagements de peine,
- Initier notamment par l'expérimentation, de nouvelles mesures répondant à l'évolution du contexte socio-judiciaire,
- Contribuer à la promotion des mesures socio judiciaires tant sur le plan européen qu'international,
- Contribuer au développement de toutes mesures judiciaires pénales notamment innovantes, ayant pour objectif la prévention de la délinquance,
- Faciliter les passerelles entre les différents dispositifs permettant un retour effectif des mis en cause dans la Société.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La fédération représente les intérêts communs de ses adhérents et des bénéficiaires de leurs actions et défend les conditions et moyens indispensables à la réalisation des missions confiées aux associations.  
Elle communique sous toutes formes sur les finalités et l'objet de la fédération.

Les moyens mis en oeuvre :

La fédération se donne tous moyens d'actions qu'elle juge nécessaires pour répondre à ses finalités et à son objet, notamment à :

- Veiller au respect de la charte d'engagements réciproques de Citoyens & Justice et à contribuer à son application dans l'ensemble des juridictions,
- Développer les relations avec les interlocuteurs institutionnels et associatifs, aider et promouvoir les démarches nationales et locales de partenariat,
- Contribuer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires,
- Participer avec les ministères concernés à l'élaboration de tous dispositifs facilitant l'exercice des missions socio judiciaires,
- Soutenir la création et le développement d'associations permettant l'égalité de traitement des justiciables sur l'ensemble du territoire,
- Développer la communication en lien avec ses finalités et ses objectifs, et exprimer publiquement ses positions,
- Assurer la formation des administrateurs, des intervenants et de tout autre partenaire,
- Organiser des rencontres et manifestations,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

- Mener des études dans ses domaines d'activité,
- Participer et concourir aux échanges concernant les mesures socio judiciaires tant sur le plan européen qu'international.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 562 939,87 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 171 593,17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/02/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Concernant la comptabilisation des cotisations, le fait générateur correspond à l'engagement des cotisations.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 30 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit (bénévolat) ont fait l'objet d'une valorisation.

Nature du bénévolat : participation des membres du conseil d'administration à des réunions, auditions, commissions et groupes de travail au cours de l'exercice 2023.

Valorisation horaire : 47 €

Nombre d'heures : 2 945

Montant global de la valorisation inscrite dans les comptes : 138 415 €.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement 2018-06, cette valorisation a été enregistrée en comptabilité pour le même montant dans la classe 8 et apparaît en pied du compte de résultat.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	937			
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre	182 393			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	136 112			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	777			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	51 405	429		
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	370 688	429		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		1 937	15		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>	1 937	15		
		<b>TOTAL GENERAL</b>	373 562	444		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			937	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			182 393	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			136 112	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			777	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		2	51 832	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	2		371 115	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 952	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>			1 952	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	2		374 004	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	937			937
<b>TOTAL</b>	<b>937</b>			<b>937</b>
Terrains				
Sur sol propre	76 478	4 560		81 038
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	116 272	4 258		120 530
Inst. techniques matériel et outil. Industriels				
Inst. générales agencem. amén.	611	39		649
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	40 702	5 551		46 253
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>234 063</b>	<b>14 407</b>		<b>248 471</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>235 001</b>	<b>14 407</b>		<b>249 408</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

***FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE***

---

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Primes de remboursement des obligations

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Au cours de cet exercice, il a été repris la totalité de la provision réglementée pour réserve de trésorerie pour un montant de 188 044 €.  
Cette provision était dotée régulièrement jusqu'en 2021.

Cette provision est devenue sans objet, elle est reprise en produits exceptionnels.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. glissements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	188 044		188 044	
	<b>TOTAL</b>	<b>188 044</b>		<b>188 044</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	96 629	9 656	12 366	93 919
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL</b>	<b>96 629</b>	<b>9 656</b>	<b>12 366</b>	<b>93 919</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	4 271		3 990	281	
Autres provisions pour dépréciation					
	<b>TOTAL</b>	<b>4 271</b>		<b>3 990</b>	<b>281</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>288 944</b>	<b>9 656</b>	<b>204 400</b>	<b>94 200</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		9 656	16 356	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			188 044	
	<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	281	281	
	Autres créances clients	100 210	100 210	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	800	800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 379	1 379	
ACTIF CIRCULANT	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	33 500	33 500	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	2 487	2 487	
	Charges constatées d'avance	11 788	11 788	
	<b>TOTAUX</b>	<b>150 445</b>	<b>150 445</b>	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS****FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		11 788
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>11 788</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		36 920
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>36 920</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	71 657,85				71 657,85
Report à nouveau	-77 401,51		40 066,67		-37 334,84
Excédent ou déficit de l'exercice	40 066,67		171 593,17	40 066,67	171 593,17
Provisions réglementées	188 043,81				
<b>TOTAUX</b>	<b>222 366,82</b>		<b>211 659,84</b>	<b>40 066,67</b>	<b>205 916,18</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

### TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les fonds dédiés se rapportent à des subventions versées au cours d'une année et dont les charges n'ont pu être engagées au cours de ce même exercice. La subvention de 40 000 € dans le cadre de l'égalité hommes femmes a été signée le 8 décembre 2022. Le recrutement de la salariée en charge du projet, a été réalisé qu'à partir de janvier 2023. Aussi, il a été procédé à une reprise en fonds dédiés de la totalité du financement. La subvention du Ministère de la Justice de 30 000 € pour le projet du SADJAV a été signée en 2022. Une étude doit être réalisée. Son coût est estimé à 30 000 €. Le projet n'a pas été engagé en 2023.

Variation des fonds dédiés Issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention ministère délégué pour l'égalité des femmes et des hommes	40 000,00		40 000,00				
Ministère de la Justice - SADJAV	30 000,00					30 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00</b>		<b>40 000,00</b>			<b>30 000,00</b>	

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	25 553	16 972	8 582	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	45 991	45 991		
Fournisseurs & comptes rattachés	58 766	58 766		
Personnel & comptes rattachés	68 543	68 543		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres & Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. & Obligations cautionnées	7 229	7 229		
publiques & Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	7 022	7 022		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés	20 000	20 000		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>233 105</b>	<b>224 523</b>	<b>8 582</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 720			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	25 553	16 972	8 582	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	45 991	45 991		
Personnel & comptes rattachés	58 766	58 766		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	68 543	68 543		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 229	7 229		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 022	7 022		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
<b>TOTAUX</b>	<b>233 105</b>	<b>224 523</b>	<b>8 582</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	16 720			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 345
Dettes fiscales et sociales	86 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 688
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>109 227</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 93 919,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,53 %

Départ volontaire à 65 ans

Progression salariale 2 %

Rotation du personnel : lente

### ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt Crédit Coopératif pour un montant de 160 000 € au taux (hors assurance) de 1.50 % par an sur une durée de 10 ans :

- Capital restant dû au 31 décembre 2023 : 25 553 € ;
- Hypothèque conventionnelle en rang courant.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 237 euros.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## **RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Les membres du conseil d'administration et du bureau sont tous des bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins, conformément à l'article 8 du règlement intérieur, ils ont droit au remboursement des frais de déplacement.

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés sont la Présidente, le Trésorier et le Directeur.

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une information confidentielle.

## **LES EFFECTIFS**

L'effectif de la fédération, tenant compte des heures rémunérées des formateurs, est de 13 ETP en 2023 contre 12.78 ETP en 2022.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION CITOYENS ET JUSTICE**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**Tableau informatif sur les concours publics et subventions reçus par l'entité par nature et par catégories d'autorités administratives**

	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS
MINISTERE DE LA JUSTICE		640 000,00
MINISTERE DELEGUE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES		60 000,00
ANRT		13 961,10
TOTAL	0,00	713 961,10